



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Luxembourg, le 23 avril 2021

Dépôt : Martine Hansen

Groupe politique CSV

Projet de Loi N°7802 portant modification
des mesures de lutte contre la pandémie
Covid-19

1

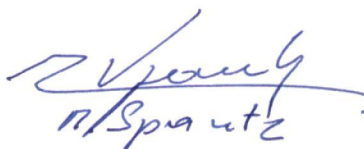
Motion

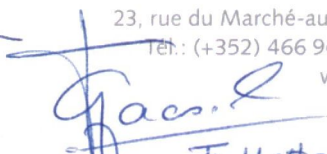
La Chambre des Députés,

- considérant que la pandémie COVID-19 domine toujours notre vie quotidienne et que les douze derniers mois, avec les énormes restrictions sur nos libertés quotidiennes et notre vie sociale, ont eu et ont toujours un impact considérable sur différents secteurs économiques ainsi que sur le bien-être mental de notre population ;
- constatant que les experts sont d'avis que pour l'instant le seul moyen qui permettrait d'envisager des assouplissements progressifs serait une stratégie combinant aussi bien les vaccinations, les tests (PCR, tests rapides et tests à faire soi-même) ainsi que l'observation des règles sanitaires ;
- constatant que les enfants et adolescents seront les derniers à être vaccinés mais risquent d'être exposés au virus dans les écoles et lycées ;
- constatant que les tests rapides sont utilisés dans les écoles de manière systématique depuis cette semaine ;

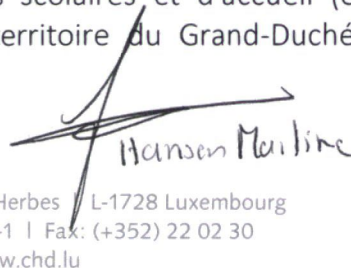
Invite le Gouvernement

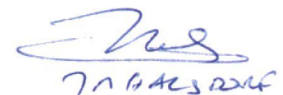
- à mettre à disposition 2 tests rapides par semaine à toutes les personnes présentes dans les infrastructures scolaires et d'accueil (enfants et personnel d'éducation et d'accueil) sur le territoire du Grand-Duché afin de garantir la meilleure protection possible.

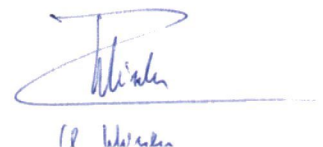

N. Spautz


G. Gass

23, rue du Marché-aux-Herbes | L-1728 Luxembourg
Tél.: (+352) 466 966-1 | Fax: (+352) 22 02 30
www.chd.lu


Hansen Martine


J. G. G. G.


P. W. W.